

A3 DIMENSIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 85 Rue Ferdinand Vest
49800 TRELAZE
388 180 457 RCS ANGERS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 7 OCTOBRE 2024

LES SOUSSIGNÉS :

- La **société LVVMHLAMEN**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 500 euros, dont le siège social est sis 3 RUE D'ANJOU, 49250 LA MENITRE, représentée par son Gérant et associé unique, Monsieur Hervé Juhel, titulaire de 245 parts sociales en pleine propriété,
- La **société SAM**, Société par actions simplifiée au capital de 1 059 709 euros, dont le siège social est sis 2 Rue Marie Curie, 44120 VERTOU, représentée par sa Directrice Générale, Société à responsabilité limitée unipersonnelle JULITHE, titulaire de 255 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 500 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée A3 DIMENSIONS désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A3 DIMENSIONS et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 24 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de nommer, à compter de ce jour, en qualité de cogérant pour une durée illimitée :

Monsieur Vincent BERNARD,

Né le 5 février 1976 à Luçon (85)

Demeurant 205 la Ménardière 44330 VALLET,

De nationalité française.

Monsieur Vincent BERNARD ne sera pas rémunéré dans le cadre de son mandat social.

Les cogérants exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Intervenant aux présentes, Monsieur Vincent BERNARD déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

DS
HJ

Paraphe
VB

Paraphe
UD

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Fait à TRÉLAZÉ
Le 7 octobre 2024

La Société LVVMHLAMEN
Représentée Monsieur Hervé Juhel

DocuSigned by:

2099384A4E3747A...

La Société SAM
Représentée par Madame Laetitia Dubois

Signé par :

A8F24922213C495...

Nom et signature du cogérant, précédée de la mention suivante

“Je soussigné Monsieur Vincent Bernard déclare accepter les fonctions de Cogérant de la société A3 Dimensions”

Je soussigné Monsieur Vincent Bernard déclare accepter les fonctions de Cogérant de la société A3 Dimensions.

Signé par :

A98869AB9D014F9...